

Décision

Générale

colonial

Décision n° n1155 du 8 novembre 1939 modifiant la décision n° 671 du 27 octobre 1931

n° 671

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
8 novembre 1939

Numéro JO
n° 11 du 30/11/1939

Date du numéro
30 novembre 1939

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu l'arrêté du 21 août 1924

Vu la décision n° 661 du 2 octobre 1941 accordant une indemnité de 2 fr. 940 par heure de travail effectuée en dehors des heures normales à l'aide-mécanicien auxiliaire Mohamed Ali

Vu la décision n° 7244 du 8 août 1939 nommant Wallie Yabe aide-mécanicien auxiliaire

Vu les nécessités du service Sur la proposition du chef de service des P.T.T

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

— La décision n° 671 du 27 octobre 1931 est modifiée comme suit : « Une indemnité pour travail supplémentaire est allouée aux aides-mécaniciens du service des P.T.T, Cette indemnité est fixée à 2, et (deux francs cinquante centimes) par heure, Art. 2, — La présente décision, qui aura son effet compter du 8 août 1939. sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

pour le gouverneur en tournée l'administrateur en chef des colonies chargé de l'expédition des affaires courantes.